

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 mai 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de conseillers absents : 4  
Nombre de pouvoirs : 6  
Date de la convocation : 23 mai 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-NEUF MAI, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Christian CARRERE - Mme Martine BERTHE - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

**Pouvoirs :**

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Virgile VAN ZELE  
Mme Odile PILOZ, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME  
M. Christian TEULADE, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS  
M. Patrick CATHENOZ, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE  
Mme Monique BOTTINI, pouvoir à Mme Florence BOUNIN

**Excusés :** M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Yves RINCK - Mme Jocelyne AUDIBERT

**Absente n'ayant pas donné pouvoir :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme secrétaire de séance :** M. Didier ROUSSELLE

**2024 - 05 - 60 / AFFAIRES FINANCIERES**

**Approbation d'une demande de subvention auprès du Département de la Drôme  
au titre des amendes de Police cantonales 2024  
pour la sécurisation et la piétonnisation du marché hebdomadaire de Nyons durant la période estivale 2024**

**RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC**

La Commune de Nyons souhaite mettre en œuvre un projet de sécurisation et de piétonnisation du marché hebdomadaire, afin de répondre à des problématiques croissantes de sécurité et de fluidité de circulation.

Le marché de Nyons présente des facteurs de risque importants pour les piétons, notamment en raison : de la densité de la foule de visiteurs traversant le marché, de la circulation automobile très importante, de la traversée de la commune par des poids-lourds ou encore des stationnements et des arrêts anarchiques de véhicules au sein même du marché.

Ce projet concerne les jeudis de juillet et d'août.

Afin de répondre à ces différentes problématiques, la mairie de Nyons propose d'organiser la piétonnisation du marché durant cette période estivale. L'objectif est de sécuriser le périmètre du marché par la pose d'entraves type potelets, pour protéger les piétons.

Pour faciliter la circulation et le stationnement des véhicules autour du marché, il est notamment prévu : la mise en place d'une signalétique adaptée pour rediriger les usagers vers un parking extérieur, une navette gratuite reliant ce parking au centre-ville toutes les 30 minutes.

Le montant des travaux s'élève à 15 636,78 € HT.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre des « amendes de police cantonales 2024 », au regard des devis suivants :

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2024

DEPENSES H.T.	
- Panneaux de signalisation (Devis 1+2+3+4+5+6) :	
· Devis Signalisation sur potelet piétonnisation :	1 086,41 €
· Devis Panneaux personnalisables :	1 313,94 €
· Devis Piétonnisation marché hebdomadaire :	1 481,18 €
· Devis Signalisation Promenade des Anglais :	2 192,01 €
· Devis Panneaux personnalisables :	3 651,74 €
· Devis Potelets piétonnisation :	<u>5 111,50 €</u>
Sous total : .....	<b>14 836,78 €</b>
- Pose du matériel .....	<b>800,00 €</b>
<b>TOTAL H.T. :</b>	<b>15 636,78 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 25  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter la subvention maximale auprès du Conseil Départemental de la Drôme, conformément aux dépenses H.T ci-dessus.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Didier ROUSSELLE  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

